

CH-Bellinzone: architectural, construction, engineering and inspection services

OJ S 85/2012 03/05/2012

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Ufficio federale delle strade USTRA Filiale Bellinzona settore Supporto

Postal address: Via C. Pellandini 2

Town: Bellinzona

Postal code: 6500

Country: Switzerland

For the attention of: "ne pas ouvrir: Offre, EP F5, Zustandserfassung der Unterhaltszentren Graubünden"

E-mail: acquistipubblici@astra.admin.ch

Internet address(es):

General address of the contracting authority: www.astra.admin.ch

Additional information can be obtained from:

Official name: Ufficio federale delle strade USTRA Filiale Bellinzona settore Supporto

Internet address: http://www.simap.ch/shabforms/servlet/Search?NOTICE_NR=733833

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address

I.2. Type of the contracting authority

Ministry or any other national or federal authority, including their regional or local subdivisions

I.3. Main activity

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

EP F5, Zustandserfassung der Unterhaltszentren Graubünden.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 27: Other services

Main site or place of performance: Suisse, Route nationale A13, Canton des Grisons.

NUTS code

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Selon chiffre 1 "objectif du contrat" du contrat.

— "contrat d'entreprise prévu".

En outre, voir annexe n° 8 au cahier des charges.

Etat des lieux actuel et interventions pour entretien extraordinaire.

Services de construction: architecture, conseils techniques et planification, ainsi que services techniques intégrés; conseils afférents à caractère scientifique et technique.

Description des travaux sur la base du modèle de prestations SIA 112.

L'équipe de projet est chargée de l'état des lieux actuel des centres d'entretien.

En outre, cette équipe est prévue pour l'exécution, dans les phases 3–Préparation du projet, 4–

Appel d'offre, 5–Réalisation des types d'interventions suivantes:

— Interventions d'urgence (SoMa – Sofortmassnahmen),

— Interventions anticipées (VoMa – vorgezogene Massnahmen),

— Interventions provisoires temporaires (ÜMa – Überbrückungsmassnahmen).

II.1.6. CPV code(s)

71000000 Architectural, construction, engineering and inspection services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

II.2.2. Information about options

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Aucunes.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Coûts à inclure dans le prix offert: Selon chiffre 3 du document prévu "contrat – contrat d'entreprise".

Coûts à inclure dans le prix offert: La rémunération/le prix indemnise toutes les prestations prévues dans la documentation d'appel d'offres et qui se rendent nécessaires à l'exécution du contrat.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Admises.

Ne sont admises que les communautés de soumissionnaires nommées à la suite aussi «équipe» ou équipe de "équipe de projet", composés des fonctions suivantes: - CFC 291: architecte - CFC 292: ingénieur civil, chef de projet - CFC 293: Ingénieur électricien - CFC 294: Ingénieur CVCR - CFC 295: Ingénieur en installations sanitaires Joindre en annexe l'acte de constitution de la communauté en indiquant les entreprises partenaires (cf. annexe n° 4). L'équipe pourra faire appel à un groupe de consultants: - CFC 296.3: physicien de la construction, - CFC 296.8: Conseiller en prévention des incendies et en sécurité.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: yes

Description of particular conditions: Conditions générales de participation: Conditions de participation: ont le droit de participer les équipes de projet ayant leur domicile professionnel dans les pays signataires de l'Accord sur les marchés publics (AMP) du 1.1.2006, qui garantissent la réciprocité aux mandataires suisses. Le responsable du projet ou son suppléant doit être inscrit au registre suisse des ingénieurs et des architectes, ou être en possession d'un titre universitaire équivalent. Le bureau ou tous les bureaux composant l'équipe doivent être en règle pour ce qui concerne le paiement des cotisations sociales selon les dispositions légales (pour la Suisse: AVS/AI/APAG, SUVA ou institution analogue, assurance perte de gains en cas de maladie, caisse de pension LPP, contributions professionnelles, impôt à la source, respect de la convention collective de travail (CCT), certification des impôts cantonaux et communaux en vigueur); les concurrents provenant de l'Union européenne doivent annexer les déclarations émanant des autorités, prévues aux articles 29 et 30 de la Directive 92/50/CEE (services).

Sous-traitance: non admise.

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Critères d'aptitude:

Conformément aux critères suivants:

Les entreprises économiquement et techniquement aptes à assumer le mandat, et pouvant apporter la preuve de leur aptitude sont invitées à déposer une offre en CHF.

C1: aptitude technique.

C2: aptitude économique / financière.

C3: aptitude du personnel clé.

Justificatifs requis:

Les justificatifs / attestations suivants doivent être joints au dossier d'offre, faute de quoi celui-ci ne pourra pas être pris en considération.

C-1: aptitude technique

Références de la communauté de soumissionnaires: relatives à l'exécution (au cours des 10 dernières années) d'un (1) projet comparable au mandat prévu, avec indication de la période, du volume des investissements, des travaux effectués et des prestations fournies par l'entreprise, de la personne de contact du service indiqué en tant que référence (précédent mandant), autorisée à fournir des informations.

Les projets comparables s'entendent comme suit: planification générale ou membre d'un groupe de planification générale au cours des 10 dernières années pour la construction de centres logistiques, de bâtiments industriels ou similaires, avec un coût de l'ouvrage > 2,0

millions.

C-2: aptitude économique / financière

Documentation pour l'évaluation de la capacité économique et financière: selon chiffre 2.0.3 de la documentation relative à l'offre pour des prestations de service dans le secteur de la construction;

Chiffre d'affaires de la communauté:

2010 > 2,0 millions CHF;

2011 > 2,0 millions CHF.

En outre, à la demande du soumissionnaire, après l'envoi de l'offre, la déclaration à jour de l'Office des poursuites et des faillites, l'extrait à jour de la Caisse de compensation AVS/AI /APG/AC, l'attestation à jour SUVA/AFC, les attestations d'assurance valables de l'équipe de projet relatives à la responsabilité civile professionnelle.

Le soumissionnaire doit être indépendant (par ex. non actionnaire ou membre du conseil d'administration) des entreprises qui exécutent les travaux.

C-3: aptitude du personnel clé

Références du personnel clé selon chiffre 2.2.2 de la documentation relatives à une offre pour des prestations de service dans le secteur de la construction. Elles doivent concerner 1 projet (réalisé au cours des 10 dernières années) comparable au mandat prévu, avec indication de la période, du volume des investissements, des travaux / services effectués par l'entreprise, de la personne de contact;

La preuve de la disponibilité dans les 2 prochaines années pour le mandat en question. Liste détaillée et description de la charge de travail d'autres projets rapportée dans le temps.

Le personnel clé et les exigences minimales requises sont les suivants:

Chef du projet.

1 ingénieur diplômé SPF, SUP ou équivalent, ayant au minimum une expérience de 10 ans dans la profession au moment du dépôt de l'offre et avec une référence acquise dans les dernières 10 années comme chef de projet ou chef de projet suppléant dans des projets comparables au mandat prévu.

La personne ci-dessus doit être désignée chef de projet dans l'organigramme du projet.

Chef du projet suppléant.

1 architecte ou ingénieur diplômé SPF, SUP ou équivalent, ayant au minimum une expérience de 5 ans dans la profession au moment du dépôt de l'offre et avec une référence acquise dans les dernières 10 années comme chef de projet ou chef de projet suppléant dans des projets comparables au mandat prévu.

La personne ci-dessus doit être désignée chef de projet suppléant dans l'organigramme du projet.

Conducteur local des travaux.

1 architecte ou ingénieur diplômé SUP, SPF ou équivalent, ayant au minimum une expérience de 10 ans dans la profession au moment du dépôt de l'offre et avec une référence acquise en tant que conducteur des travaux dans les 10 dernières années dans des projets comparables au mandat prévu.

La personne ci-dessus doit être désignée conducteur local des travaux dans l'organigramme du projet.

conducteur local des travaux suppléant.

1 technicien (diplômé: SSST (ou ex-SAT), architecte ou ingénieur SUP/STS, architecte ou ingénieur SPF ou en possession d'un titre d'étude équivalent), ayant au minimum 5 ans d'expérience dans la profession au moment du dépôt de l'offre et avec une référence acquise en tant qu'Assistant conducteur des travaux dans les 10 dernières années dans des projets comparables au mandat prévu.

La personne ci-dessus doit être désignée Suppléant conducteur local des travaux dans

l'organigramme du projet.

Les projets comparables s'entendent comme suit:

Planification générale ou membre d'un groupe de planification générale au cours des 10 dernières années pour la construction de centres logistiques, de bâtiments industriels ou similaires, avec un coût de l'ouvrage > 2,0 millions.

L'âge maximal du personnel clé doit être inférieur à 65 ans au moment du dépôt de l'offre.

III.2.3. Technical and professional ability

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Les critères d'adjudication suivants doivent être joints au dossier d'offre.
2. CA 1- Prix forfaitaire de l'offre pour les honoraires, les frais accessoires et la TVA incluse, concernant tout le groupe de planification générale
3. CA 2- Analyse du mandat et plan d'affectation des ressources du groupe de planification générale, pour chacune des phases SIA 112 sur la base des échéances prédéfinies
4. au chiffre 5 du contrat prévu pour les prestations de mandataire.
5. CA-3 Compétences axées sur les tâches et références des entreprises de l'équipe de projet
6. CA-4 Compétences axées sur les références du personnel clé
7. subdivisées en
8. -Chef du projet (6 %)
9. -Chef du projet suppléant (4 %)
10. - Conducteur des travaux (6 %)
11. - Conducteur des travaux suppléant (4 %)
12. Evaluation du prix:
13. Le maximum de points est attribué à l'offre au prix le plus bas;
14. Les offres dont le prix est supérieur de 200 % à celui de l'offre la plus basse obtiennent 0 point;
15. Les offres intermédiaires font l'objet d'une évaluation linéaire.
16. Notation des autres critères d'adjudication:
17. L'évaluation est indiquée au moyen des notes 0 à 5:

- 18. 0= Evaluation impossible, aucune information
- 19. 1= Evaluation impossible, aucune information
- 20. 2= Critère mal rempli, sans lien suffisant avec le projet
- 21. 3= Critère rempli de manière normale, moyenne, qualité moyenne correspondant aux exigences de l'appel d'offres
- 22. 4= Critère rempli de manière satisfaisante, très bonne qualité
- 23. 5= Critère rempli de manière très satisfaisante, excellente qualité, contribution très importante à la réalisation du projet.
- 24. Si un critère principal est composé de sous-critères, ceux-ci sont notés.
- 25. Le nombre de points du critère est obtenu à partir de la somme des notes des sous-critères, multipliée par leur pondération.
- 26. Total des points: somme des notes multipliée par leur pondération
- 27. (total maximal: 5 (points) x 100 (% de pondération) = 500).

IV.2.2. Information about electronic auction

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

080093

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 11.6.2012

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

11.6.2012

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

German. Italian.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 6 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

Des offres partielles ne sont pas admises.

Conditions pour les pays n'ayant pas adhéré aux accords de l'OMC: aucunes.

Conditions générales: selon les Conditions générales contractuelles de la KBOB pour les prestations de mandataire, édition 2006.

Négociations: Les négociations demeurent réservées. Il n'y aura pas d'enchères inversées ni

de négociations sur le prix. Les négociations ultérieures destinées à réviser les offres ou à modifier les prestations pourront avoir une influence sur le prix.

Conditions régissant la procédure: Le pouvoir adjudicateur adjuge des marchés publics pour des prestations en Suisse uniquement à des adjudicataires qui garantissent le respect des dispositions sur la protection des travailleurs, les conditions de travail et l'égalité de salaire entre hommes et femmes.

Autres indications: 1. Aucune visite des lieux n'est prévue. 2. Le marché sera octroyé sous réserve de la maturité du projet et de la disponibilité des crédits. 3. L'élaboration des offres n'est pas rémunérée. Les dossiers correspondants ne sont pas restitués. 4. La documentation fournie est en allemand (quelque fois en italien). 5. L'ouverture des offres n'est pas publique. Un protocole d'ouverture anonyme des offres déposées sera envoyé aux soumissionnaires. 6. L'adjudicateur se réserve le droit de modifier les dates mentionnées dans la documentation (notamment celles relatives à l'adjudication et au début des travaux). Le soumissionnaire n'a en aucun cas droit à aucun type d'indemnisation. 7. La publication sur SIMAP fait foi. Le texte publié en langue ALLEMANDE prévaut en cas de doute ou de contradiction. 8. Le bureau d'ingénieurs De Giorgi & Partners Ingegneri Consulenti SA qui a élaboré le présent appel d'offres n'est pas habilité à participer au présent concours car il a aidé le pouvoir adjudicateur à préparer l'appel d'offres.

www.simap.ch

Indication des voies de recours: Conformément à l'art. 30 LMP, la présente publication peut être attaquée, dans un délai de 20 jours à compter de sa notification, auprès du Tribunal administratif fédéral, case postale, 3000 Berne 14. Le mémoire de recours, à présenter en deux exemplaires, indiquera les conclusions, motifs et moyens de preuve et portera la signature de la partie recourante ou de son mandataire; y seront jointes une copie de la présente publication et les pièces invoquées comme moyens de preuve, lorsqu'elles sont disponibles.

Délai de livraison / Remarques:

Délai de clôture pour le dépôt des offres / Remarques: Les offres doivent être présentées par écrit, en allemand ou en italien, sur papier, signées en double exemplaire sous pli/paquet cachetés, ainsi que sous forme électronique (CD/DVD). Envoi par courrier A (date du cachet apposé par un bureau de poste suisse. L'enveloppe doit comporter l'indication bien en évidence «Ne pas ouvrir – offre: EP F5, Zustandserfassung der Unterhaltszentren Graubünden». Le soumissionnaire doit dans tous les cas pouvoir prouver que l'offre a été déposée dans les délais. Les offres soumises hors délai ne seront pas prises en considération. Remise à une représentation diplomatique ou consulaire en Suisse: Les soumissionnaires étrangers peuvent déposer leur offre au plus tard à la date de dépôt mentionnée plus haut auprès d'une représentation diplomatique ou consulaire de Suisse dans leur pays, pendant les heures d'ouverture, contre remise d'un reçu. Dans ce cas, les soumissionnaires sont tenus d'envoyer le reçu par fax au service des achats (n° de fax +41 (0) 91 820 68 90) avant la date limite de dépôt. Les offres envoyées par courrier électronique ou par fax ne seront pas traitées!.

Publication de référence nationale: SIMAP de la 30.4.2012, doc. 733833.

Délai souhaité pour poser des questions par écrit: 14.5.2012.

Conditions à l'obtention du dossier d'appel d'offres: Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu uniquement en le téléchargeant au site www.simap.ch.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

30.4.2012